

Retrouvez toute l'OFFRE DE SERVICE
à destination des **SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DE MAIRIE** sur la page dédiée du site **CNFPT.FR**

- › Le magazine *Secrétaire général de Mairie* en lecture ou en téléchargement
- › Rediffusion intégrale des webinaires mensuels
- › Toutes les informations pratiques...



OFFRES DE SERVICE À DESTINATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

 @CNFPT -  @centrenationaldelafonctionpubliqueterritoriale -  @CNFPT

© 24/16351/MLK/CNFPT STUDIO GRAPHIQUE - IMPRESSION CNFPT WAMBRECHES



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



communautés

La page e-communautés

Partager et échanger

Cet espace est dédié aux secrétaires généraux de mairie afin qu'ils/elles puissent rencontrer des agents territoriaux qui exercent le même métier ou certaines des missions.

Ils/Elles peuvent partager leurs expériences, échanger sur leur savoir-faire professionnel, commenter, apprécier des informations, des outils et méthodes et ainsi, développer leurs pratiques et compétences professionnelles dans un mode collaboratif.

Ils/Elles peuvent aussi poser leurs questions à des experts ou à la communauté.

Infos pratiques

Inscription via le site e-communautés :
Plus de 9 000 membres déjà inscrits.
Une vingtaine de groupes rassemblant les membres par secteurs géographiques ou thématiques.



Les temps d'actualité mensuels

Décrypter l'actualité territoriale

Cet évènementiel est organisé à distance tous les premiers jeudis de chaque mois. Il a pour objectif de diversifier l'offre à destination des secrétaires généraux de mairie pour mieux répondre à leurs besoins.

Il présente l'actualité des dernières semaines qui concernent directement les secrétaires généraux de mairie à partir d'une veille des textes officiels, des réponses ministérielles et de la jurisprudence.

Infos pratiques

Inscriptions sur IEL : code TAMSM 002
Invitation par mail contenant le lien de connexion et la procédure Adobe Connect.

Contact

Amandine LE MOING
amandine.lemoing@cnfpt.fr
www.cnfpt.fr



Le magazine Secrétaire général de mairie

Comprendre les évolutions

Le magazine *Secrétaire général de mairie* est le bulletin d'information trimestriel qui traite des principales dispositions formant le droit applicable aux activités, dossiers et services que gèrent au quotidien les secrétaires généraux de mairie.

A travers des zooms sur l'actualité juridique et sur des thématiques propres aux champs d'action des secrétaires généraux de mairie (état civil, gestion locale, contentieux, finances, marchés

publics, sécurité, voirie...) ce périodique est un indispensable pour parfaire ses connaissances et être au fait des nouveautés en matière de gestion communale.

Infos pratiques

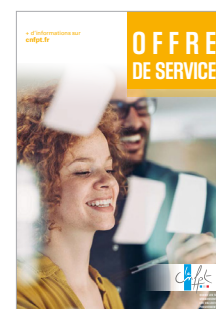
Le magazine est mis en ligne chaque trimestre sur le site du CNFPT, sur la page dédiée aux secrétaires généraux de mairie.

Il est également disponible en version imprimée dans les locaux de votre délégation ou de l'antenne CNFPT de votre territoire.

Un itinéraire de formation dédié

L'offre de formation

S'améliorer selon ses besoins



Au plus près de territoires, une offre de formation continue est proposée tout au long de l'année dans les principaux domaines de compétences des secrétaires généraux de mairie : état civil, gestion administrative, intercommunalité...

Découvrez l'ensemble de ces stages en consultant l'offre en ligne sur le site CNFPT.fr

Le CNFPT propose un itinéraire de formation qui permet aux personnes qui le suivent d'acquérir ou de renforcer les compétences professionnelles et les connaissances environnementales nécessaires à l'exercice de la fonction de secrétaire général de mairie. Il est structuré autour de 6 grands blocs : Comprendre son environnement professionnel, Acquérir une culture juridique opérationnelle, Acquérir les fondamentaux dans les domaines de la citoyenneté, de la population et des élections, Acquérir les fondamentaux dans le domaine des finances locales, Acquérir les fondamentaux de la gestion du personnel, et Acquérir les fondamentaux de l'urbanisme.